LEGENDE

LIMITES

Limite de la crue de référence

Limite communale

ZONAGE

Aléa faible à moyen en P.A.U.

Aléa fort et aléa indéterminé hors P.A.U. ou bande inconstructible de 10 m de part et d'autre du cours d'eau et/ou de l'écoulement

Aléa faible à moyen hors P.A.U.

Aléa fort en P.A.U.

160 Cote et isocote de la crue de référence (en mNGF)

160.25 Cote et isocote intermédiaire

N

ECHELLE 1 / 5.000

PRÉFECTURE DU GERS

Direction Départementale des Territoires

Gers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BASSINS VERSANTS DE L'ARROS ET DU BOUÈS

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (P.P.R.I)

CARTE DES ZONAGES RÉGLEMENTAIRES

COMMUNE DE TILLAC

2
1

IND	Date	Modification
	11/ 2018	

Etabli et contrôlé	Contrôlé et proposé
le par	le par
Nom et signature du chargé d'étude	Nom et signature du chef de projet

Etude réalisée par Géosphair
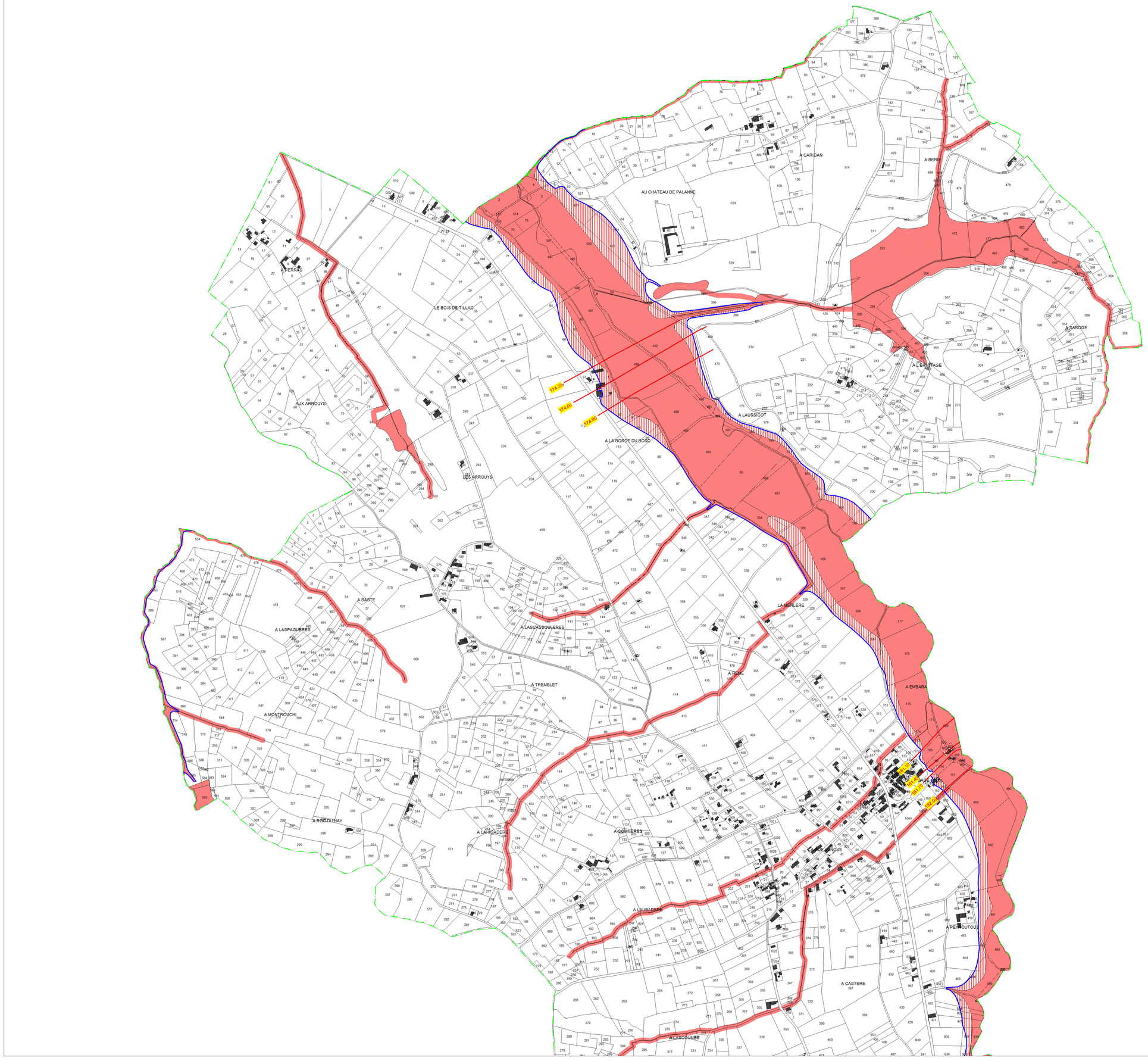
ECHELLE 1 / 5.000